



ESCALADE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL COLLEGES

Mercredi 27 Mars 2013

A MANTES LA VILLE

Lieu : Gymnase Guimier - 19 rue de la Lyre – Tél : 01 30 92 09 09

Horaires:

10 h 00	Accueil
10 h 30	Mise en place et briefing (réunion) des juges
11 h 00	Début des épreuves
16 h 30	Finales éventuelles
17h	Remise des récompenses

Responsable technique : Philippe LEVARDON (Clg L'Agot - Elancourt) 06.79.07.89.86

Responsable UNSS : Gaëlle WOLFF, Directrice du service départemental – 06 19 93 65 19

Organisation :

- Les professeurs des A.S. qualifiés.
- Les jeunes officiels.
- Chaque AS apporte son matériel (boudriers, chaussons d'escalade, descendeurs)

Voir les qualifications en annexe.

ATTENTION : Confirmations d'inscription par Intranet avant le 25 mars 2013 à 12h,
sur [unss opuss](#), rubrique « administration », cliquez sur «compétitions » puis activité « escalade »

Cette démarche remplace la feuille de participation et constitue une vérification des licences.

A l'accueil, il conviendra à chaque AS de notifier les absents du jour et les erreurs, de présenter la liste des licenciés signée par le chef d'établissement.

Les jeunes officiels qui présenteront également leur carte de J.O.

Jeunes Officiels :

- Les équipes sans juge ne seront pas admises à participer.
- Les juges (appartenant ou non à l'établissement) devront être **non compétiteurs**.
- Les établissements devront fournir un nombre de juges en fonction du nombre d'engagés
 - . 4 élèves ou moins = 1 juge
 - . 5 à 8 élèves = 2 juges
 - . 9 à 12 élèves = 3 juges

Règlement : Se référer à la circulaire Escalade

Championnat d'Académie : le 10 avril 2013 à VERSAILLES-Montbauron
Seront qualifiées les 5 premières équipes + 1 place pour le département organisateur.

IMPORTANT : Les professeurs accompagnateurs devront impérativement aider à la remise en état de la salle (replacer tous les agrès de gymnastique) en fin de compétition. Avec nos remerciements.